Image not found or type unknown

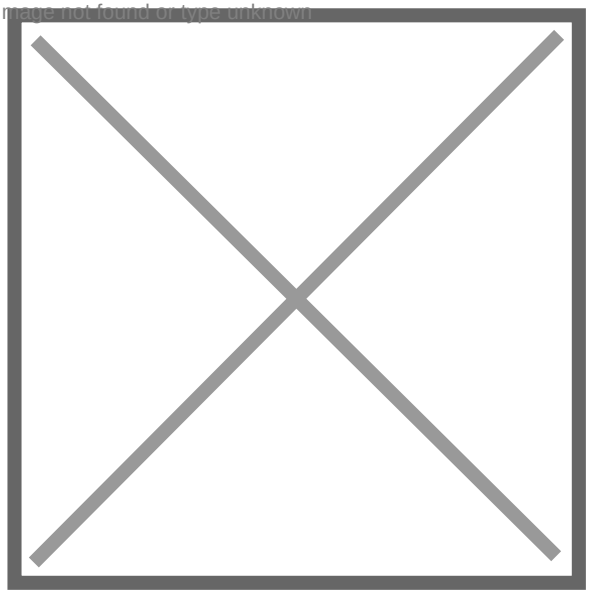

# Rejet de demande de naturalisation

Par **Bigzouk80**, le **26/05/2011** à **18:44**

Mesdames, Messieurs,

Je souhaiterais avoir des conseils par rapport au rejet de ma demande de naturalisation.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de rejet dans laquelle on me reproche un défaut de loyalisme à l'égard des institutions de la république française. Des faits qui sont graves et s'ils étaient vrais mérite effectivement le rejet. Mais le problème est que je n'ai eu de tels comportements et je ne sais d'où proviennent ses accusations.

Je voudrais savoir comment procéder dans ce cas au recours et, si je peux également déposer une plainte en diffamation contre X.

Je cite les faits qui me sont reprochés :

A l'époque vous abordiez les gens dans les rues de XXX, en leur faisant croire que vous pouviez leur apporter une aide pour trouver un emploi et un logement. Cependant, très rapidement, il s'est avéré que vous leur teniez un discours dans lequel, vous évoquiez des problèmes d'intégration, de laïcité, de racisme contre l'islam, et vous défendiez l'instauration >. A travers le prisme de l'islam vous commentiez alors les conflits internationaux, la situation en IRAK, la violation des lieux sacrés par l'armée américaine, le conflit israélo-palestinien et la victoire du mouvement terroriste du Hamas dans la bande de Gaza, dont vous félicitiez de surcroit les actions.

Ce comportement démontre un défaut de loyalisme de votre part à l'égard de nos institutions

républicaines. >>

**Je rappelle que je ne n’ai jamais participé à de telles activités ni appartenir à quelque groupe que soit** Je vous remercie d’avance pour vos conseils

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés